AVEC

Lors d'une Rencontre nationale de réflexion sur l'avenir des SIAE (Le Mans, janvier 2007), le COORACE s'est assuré la compétence d'un « groupe témoin » mêlant dans leur diversité les parties prenantes directes d'une SIAE. Il était composé de six salariés « en insertion », de quatre salariés permanents et de responsables bénévoles de deux associations de Maubeuge (1) (douze personnes). Les libres et fréquentes interpellations de ses membres, mûries collectivement le plus souvent, ont eu pour but de garder les interventions, tables rondes, débats... proches des questionnements et réflexions de la « base » des SIAE, et notamment de ceux qui en sont les travailleurs.

Deux principaux éléments paraissent novateurs dans cette démarche, et invitent à la décliner en d'autres circonstances analogues. Le premier est le fait d'associer, en tant que salariées, des personnes jusqu'alors considérées comme des « bénéficiaires ». Le deuxième élément novateur tient au principe même de cette participation élargie à la réflexion globale d'une Fédération, jusqu'alors réservée, le plus souvent, aux « têtes pensantes » que sont les dirigeants, directeurs et permanents fédéraux....

La synergie en assemblée a été possible du fait que le « groupe témoins » et les participants à la Rencontre s'accordaient pour autoriser chacun à être « partie prenante » de la réflexion, avec le postulat que tous, pouvaient (devaient) enrichir le débat. Ainsi, Mireille, William, Laurence ou Christian alimentaient la réflexion du groupe témoin en s'exprimant à titre personnel et non pas en tant que demandeur d'emploi, salarié en insertion, directrice ou président. Il a donc fallu, au sein même du groupe, changer de posture, se positionner à part égale, et que chacun apprenne à avoir un langage audible pour tous : les mots et les regards sont tellement stigmatisants...

Aujourd'hui, l'A.C.I.D et SEWEP Services continuent d'associer ces différentes parties prenantes à leurs réflexions, par exemple à l'occasion de conseils d'administration avec une représentation des salariés (permanents et en parcours), ou en organisant dans l'Association Intermédiaire des réunions du personnel en parcours pour une amélioration du service.

Christophe Lemoine

Animateur Qualité ACID

(1) L'Association intermédiaire A.C.I.D. et l'Association de services aux personnes SEWEP Services.